Commission of Inquiry into Certain Allegations Respecting Business and Financial Dealings Between Karlheinz Schreiber and the Right Honourable Brian Mulroney



Commission d=enquête concernant les allégations au sujet des transactions financières et commerciales entre Karlheinz Schreiber et le très honorable Brian Mulroney

Commissioner

L=honorable juge/ The Honourable Justice Jeffrey James Oliphant

**Commissaire** 

Held at: Tenue à :

Bytown Pavillion Victoria Hall 111 Sussex Drive Ottawa, Ontario pavillon Bytown salle Victoria 111, promenade Sussex Ottawa (Ontario)

Wednesday, January 21, 2009

le mercredi 21 janvier 2009

INTERNATIONAL REPORTING INC. www.irri.net (800) 899-0006

#### Appearances/Comparutions

M. Richard Wolson Avocat principal de la

Commission

Mme Nancy Brooks Avocats

M. Evan Roitenberg M. Giuseppe Battista

M. Gilles Brisson Greffier

M. Guy J. Pratte Le très honorable Brian

M. Jack Hughes Mulroney

M. Richard Auger M. Karlheinz Schreiber

M. Paul B. Vickery Procureur général du Canada

M. Yannick Landry

M. Arthur Jefford Jefford Industries Limited

et M. Arthur Jefford

#### Table of Contents/Table des matières

	Page
Opening remarks by the Commissioner/Remarques d'ouverture par le Commissaire	4
Submissions on request for standing by/ Représentations pour demande de qualité pour agir par M. Arthur Jefford	8

1	Ottawa, Ontario/Ottawa (Ontario)
2	Upon commencing on Wednesday, January 21, 2009
3	at 9:30 a.m./L'audience débute
4	le mercredi 21 janvier 2009 à 9 h 30
5	LE GREFFIER : All rise. Veuillez
6	vous lever.
7	COMMISSAIRE OLIPHANT : Bonjour,
8	chers avocats. Monsieur Wolson.
9	M. WOLSON : Bonjour, Monsieur le
10	Commissaire. Ce matin, nous aborderons la question
11	des demandes de qualité pour agir dans le cadre de
12	la partie 2 de l'enquête, le volet politique des
13	travaux de la Commission.
14	Quatre parties ont soumis des
15	demandes, dont le procureur général du Canada,
16	représenté ce matin par Messieurs Paul Vickery,
17	Yannick Landry et Philippe Lacasse. Vous les avez
18	déjà rencontrés.
19	COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui.
20	M. WOLSON : M. Karlheinz
21	Schreiber, représenté par Edward Greenspan,
22	Vanessa Christie et Richard Auger; Jefford
23	Industries Limited et M. Arthur Jefford, qui est
24	assis il vous fait signe.
25	COMMISSAIRE OLIPHANT : Bonjour.

1	M. WOLSON : Et l'organisme
2	Démocratie en surveillance, représenté par M. Duff
3	Conacher. Malheureusement, M. Conacher ne pouvait
4	se libérer ce matin. Des arrangements ont été
5	pris, avec votre consentement, pour qu'il puisse
6	soumettre sa demande au nom de Démocratie en
7	surveillance demain à 9 h 30.
8	En outre, M. Auger, qui doit
9	présenter la demande au nom de M. Schreiber,
10	pourrait ne pas être disponible ce matin. Nous le
11	saurons avant de prendre une pause, après avoir
12	entendu les deux parties présentes. Nous saurons
13	alors si M. Auger pourra venir. Le cas échéant, je
14	m'attends à ce qu'il se présente avant 11 h.
15	Cela étant dit, Monsieur, deux
16	parties sont présentes ce matin. Je peux leur
17	affirmer que vous avez bien pris connaissance des
18	documents soumis. Bien que nous ayons demandé aux
19	parties de respecter le temps alloué pour leur
20	présentation, soit 15 minutes, cela ne signifie
21	pas qu'elles doivent absolument utiliser les
22	15 minutes, ni qu'elles ne peuvent vous demander
23	une ou deux minutes de plus, au besoin.
24	Nous pourrions débuter avec
25	M. Vickery. Je ne sais s'il souhaite faire une

1	demande ou invoquer les documents qui vous ont été
2	soumis. J'appelle donc M. Vickery, Monsieur.
3	COMMISSAIRE OLIPHANT : Avant que
4	vous ne commenciez, Monsieur Vickery.
5	Je souhaite dire un mot de
6	bienvenue aux étudiants et étudiantes de
7	l'Université d'Ottawa qui sont ici ce matin avec
8	leur professeur, Monsieur Drapeau. J'espère que
9	vous trouverez l'ambiance ce matin intéressante.
10	Bienvenue.
11	Monsieur Vickery?
12	M. VICKERY : Bonjour, Monsieur le
13	Commissaire. Le procureur général est heureux
14	d'étayer ses observations écrites et à moins que
15	vous n'ayez des questions, je n'ai pas l'intention
16	de présenter des arguments verbaux sur ce point.
17	COMMISSAIRE OLIPHANT : Je n'ai pas
18	de question. Merci, Monsieur Vickery.
19	M. VICKERY : Merci.
20	M. WOLSON : Monsieur le
21	Commissaire, je sais que vous ferez des
22	observations préliminaires, mais j'ignore si vous
23	souhaitez les faire avant d'entendre M. Jefford,
24	qui est présent ce matin et prêt à commencer. Il
25	ne s'agit que d'une remarque, Monsieur.

1	OPENING REMARKS BY/DÉCLARATION D'OUVERTURE PAR
2	LE COMMISSAIRE OLIPHANT :
3	COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci,
4	M. Wolson. J'aimerais effectivement faire quelques
5	observations préliminaires avant de poursuivre.
6	J'aimerais tout d'abord souhaiter
7	la bienvenue à tous ceux ici présents, y compris
8	aux étudiants et à leur professeur, M. Drapeau. Je
9	suis heureux que l'audience d'aujourd'hui vous
10	intéresse au point d'y assister.
11	Ce matin, nous entendrons les
12	demandes de qualité pour agir et de financement
13	pour la partie de l'enquête touchant l'examen des
14	politiques. Le mandat de la Commission en ce sens
15	est de formuler des recommandations quant à deux
16	secteurs liés aux politiques.
17	Le premier touche les règles
18	d'éthique régissant la conduite des titulaires de
19	charge publique au Canada, et le deuxième, les
20	politiques et les pratiques du Bureau du Conseil
21	privé quant au traitement de la correspondance du
22	Premier ministre.
23	Comme M. Wolson l'a déjà indiqué,
24	quatre parties ont soumis des demandes de qualité
25	pour agir. En outre, un des demandeurs,

1	M. Jefford, a également présenté une demande de
2	financement.
3	La Commission doit observer
4	certaines règles, lesquelles ont été publiées sur
5	son site Web. Pour obtenir la qualité de partie
6	intéressée, en tout ou en partie, un demandeur
7	doit démontrer qu'il est directement touché et de
8	façon importante par l'examen des politiques.
9	Je pourrai accorder la qualité
10	d'intervenant à un demandeur s'il me convainc
11	qu'il a un intérêt réel à l'égard des questions
12	soulevées par l'examen des politiques et s'il peut
13	m'apporter une perspective ou une expertise
14	pertinente.
15	Je pourrai recommander l'octroi
16	d'une aide financière à une partie ou à un
17	intervenant qui ne pourrait pas autrement
18	participer à l'examen des politiques si cette
19	partie ou cet intervenant me démontre qu'il ne
20	possède pas de ressources financières suffisantes.
21	Pour ce qui est du processus
22	maintenant. Aux fins de l'examen des politiques,
23	j'ai fait appel à Craig Forcese, directeur de
24 25	recherche, qui est ici ce matin. J'ai également retenu les services
26	de trois experts, des chercheurs universitaires, INTERNATIONAL REPORTING INC.

pour m'aider à résoudre les questions de politique
dont je dois traiter. Ces experts me fourniront
chacun un rapport de recherche, dont deux
porteront sur les règles d'éthique et un sur les
politiques liées à la correspondance du Premier
ministre.

Les personnes/organismes ayant obtenu la qualité pour agir à titre de partie ou d'intervenant dans le cadre de la partie II de l'enquête - Examen des politiques auront jusqu'au 19 mai 2009 pour commenter l'un ou l'autre des rapports de recherche en présentant un mémoire à la Commission.

En outre, les personnes/organismes ayant obtenu la qualité pour agir pourront participer à un forum d'experts qui se tiendra du ler au 4 juin à Ottawa. À cette occasion, ils pourront interroger les experts sur les conclusions de leurs rapports de recherche. Les trois rapports seront affichés sur le site Web de la Commission d'ici le 6 avril 2009.

Avant de conclure, j'aimerais ajouter que la Commission a affiché un document de consultation sur son site Web. Tout membre du public intéressé, ayant la qualité pour agir ou non, est invité à présenter un mémoire sur toute

1	matière liée à l'examen des politiques, et ce, au
2	plus tard le 31 mars 2009. La Commission invitera
3	certains membres du public qui auront soumis un
4	mémoire à présenter leur point de vue lors
5	d'audiences publiques qui se tiendront du 8 au
6	10 juin 2009, à Ottawa. Revenons maintenant à
7	l'ordre de comparution. M. Vickery a fait une
8	courte présentation au nom du procureur général du
9	Canada.
10	C'est maintenant au tour de
11	M. Jefford, qui représente Jefford Industries
12	Limited. Nous saurons au cours de la matinée si
13	M. Auger, qui représente M. Schreiber, sera des
14	nôtres; le cas échéant, il pourra faire sa
15	présentation plus tard dans la matinée. Sinon,
16	nous l'entendrons demain à 9 h 30, en même temps
17	que M. Conacher, qui représente Démocratie en
18	surveillance.
19	Donc, M. Jefford, c'est à vous.
20	Bonjour, M. Jefford.
21	M. JEFFORD : Bonjour, Monsieur le
22	Commissaire.
23	SUBMISSIONS BY/REPRÉSENTATIONS PAR M. JEFFORD
24	M. JEFFORD : Durant ma carrière, j'ai
25	souvent constaté que l'éthique constituait le fondement

1	même de la façon de transiger à l'échelle
2	internationale. Elle témoigne de ce que représente le
3	Canada et le fait d'être Canadien.
4	Par exemple, en affaires, que vous
5	soyez Monsieur Tout-le-Monde, un cadre important
6	ou une grosse huile, tout est une question de
7	perception : s'agit-il simplement d'une course au
8	profit ou alors d'effectuer une bonne transaction
9	claire et fondée sur des principes d'éthique.
10	À titre de Monsieur Tout-le-Monde,
11	j'aspire à devenir « Joe Six Pack », à pouvoir
12	prendre la parole et à obtenir du financement. Et
13	lorsque finalement vous êtes « Joe Six Pack »,
14	alors que vous étiez Monsieur Tout-le-Monde, vous
15	souhaiteriez devenir « Joe le plombier » car dans
16	le contexte économique actuel, avoir un emploi,
17	c'est un rêve devenu réalité.
18	COMMISSAIRE OLIPHANT : Et lorsque
19	vous parlez de « Six pack », il n'est pas question
20	des muscles abdominaux, je suppose.
21	M. JEFFORD : Non, pas tout à fait.
22	COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.
23	M. JEFFORD : L'éthique est donc
24	primordial dans tout ce que nous entreprenons, que
25	nous sovons simple citoven président roi ou

1	premier ministre.
2	Hier marquait la première journée
3	de l'espoir, et aujourd'hui, c'est ma première
4	journée sous le signe de l'espoir parce que le
5	17 décembre 1980, j'ai commencé à espérer que
6	l'éthique s'installe au Canada. Je suis convaincu
7	que les appareils des édifices du Parlement qui
8	servent à appeler les députés résonnent encore des
9	préoccupations que j'ai formulées en 1981 et en
10	1982 pour que ce qui m'était arrivé ne se
11	reproduise plus jamais.
12	De nombreux experts chevronnés
13	viendront sans doute prendre la parole. Je ne suis
14	qu'un citoyen ordinaire pouvant vous offrir un
15	point de vue complètement différent de la
16	question. Et je crois qu'ignorer ce point de vue
17	met en péril les fondements de tout rapport de
18	Commission que vous pourriez rédiger.
19	COMMISSAIRE OLIPHANT : Quel est ce
20	point de vue que vous pouvez nous offrir, Monsieur
21	Jefford?
22	M. JEFFORD : En tant que Canadien,
23	je m'inquiétais du fait que l'information quant à
24	ce que devrait constituer l'éthique au Canada
25	pourrait provenir de MM. Mulroney, Schreiber et

1	Doucet, ainsi que de leurs avocats respectifs. Et
2	mon point de vue quant à l'éthique et au fondement
3	de cette Commission est complètement différent.
4	COMMISSAIRE OLIPHANT : Vous
5	remarquerez que M. Mulroney n'a pas soumis de
6	demande de qualité pour agir, pas plus que M.
7	Doucet. Et il n'a toujours pas été déterminé si
8	M. Schreiber se verra accorder cette qualité.
9	Je dois ajouter qu'aucune
10	personnalité ou parti politique n'a jusqu'à
11	maintenant déposé une demande.
12	M. JEFFORD : Et somme toute, cela
13	est préoccupant, puisque la question que nous
14	examinons touche directement nos politiciens, mes
15	députés, peu importe leurs fonctions au sein du
16	gouvernement. En fait, la présente Commission doit
17	déterminer comment un député et ses collaborateurs
18	doivent se comporter.
19	COMMISSAIRE OLIPHANT : Et croyez-
20	moi, les gens dont j'ai retenu les services sont
21	des experts en la matière.
22	M. JEFFORD : Et si j'ai fait une
23	demande, c'est parce que j'ai écrit au Premier
24	ministre et n'ai jamais obtenu de réponse, et ce,
25	depuis le gouvernement Trudeau.

1	COMMISSAIRE OLIPHANT : Si vous
2	vous voyez accorder la qualité pour agir,
3	M. Jefford, aborderez-vous la question de
4	l'éthique, du traitement de la correspondance du
5	Premier ministre, des deux?
6	M. JEFFORD : Le traitement de la
7	correspondance du Premier ministre est un point
8	que je souhaiterais aborder, en effet, puisque
9	j'ai tenté d'obtenir une audience à ce sujet. Mais
10	la raison principale pour laquelle je suis ici,
11	c'est l'éthique; comment nous, en tant que pays ou
12	en tant que représentants gouvernementaux, nous
13	faisons des affaires. Et je crois que tout repose
14	sur l'éthique.
15	Et lorsque j'ai été touché par
16	cette question en raison des règlements qui ont
17	anéanti mon entreprise
18	COMMISSAIRE OLIPHANT : Vous voulez
19	parler de la MIUF?
20	M. JEFFORD : Je possédais une
21	entreprise de mousse isolante d'urée-formaldéhyde
22	et je conduisais une Mercedes Roadster, similaire
23	à celle de M. Trudeau. Voilà ce à quoi ressemble
24	ma Mercedes Roadster maintenant. Vous pouvez voir
25	qu'elle est couverte de poussière et qu'elle ne

1	vaut plus grand-chose. Lorsqu'il était disponible,
2	nous faisions quelques tours. Une fois, j'ai pris
3	ma Jaguar XKE et, pour paraphraser Julia Roberts,
4	tandis que sa Mercedes Roadster perdait de
5	l'adhérence dans les courbes, ma voiture collait à
6	la route comme si elle était sur des rails et
7	prenait les devants.
8	J'imagine qu'il faut éviter le
9	plus possible d'alarmer le Premier ministre, mais
10	disons qu'à cette époque, on pensait que je
11	pouvais payer, et j'ai constaté que je ne
12	souhaitais pas payer pour faire des affaires au
13	Canada.
14	Et lorsque mes enfants ont été
15	confrontés une de mes filles a doublé deux fois
16	sa deuxième année parce que toute cette histoire
17	de réglementation l'avait traumatisée. Elle a dû
18	changer d'école parce qu'elle n'arrivait pas à
19	s'en remettre et qu'elle était trop stressée.
20	Nous allions à la piste
21	d'athlétisme. Mon entreprise faisait partie de la
22	circonscription du leader de l'opposition. Elle
23	était située au 75, avenue Horner à Etobicoke.
24	Nous nous rendions à la piste d'Etobicoke. Le
25	problème est qu'un partisan de JVS, Charlie

1	Francis, et les garçons - il faut prendre les
2	boissons. J'ai décidé que ce n'était pas ce que je
3	souhaitais pour mes enfants.
4	Mon aîné s'est mérité la médaille
5	de bronze, et moi, flanqué des deux Angelos, j'ai
6	eu l'or. Mais toute cette pression. J'ai décidé
7	que nous courrions pour le club d'Oakville. Et
8	nous nous sommes bien amusés. Nous étions tous sur
9	le même pied d'égalité et le tout se déroulait
10	sans éclat.
11	Bref, Monsieur le Commissaire, je
12	peux vous offrir un point de vue tout à fait
13	différent - vous démontrer ce qui arrive lorsque
14	de bonnes règles d'éthique ne sont pas mises en
15	place, l'incidence sur la vie des Canadiens, et
16	combien cela peut détruire une vie.
17	COMMISSAIRE OLIPHANT : Il est
18	question ici, si je comprends bien, de
19	l'interdiction de la mousse isolante d'urée-
20	formaldéhyde.
21	M. JEFFORD : C'est bien ça.
22	COMMISSAIRE OLIPHANT : Et cela
23	s'est produit à la fin des années 1970, début des
24	années 1980. Est-ce exact?
25	M. JEFFORD : Le 17 décembre 1980.

1	COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui. Je
2	dois vous dire qu'en vue de cette audience, j'ai
3	examiné des parties de l'ouvrage « UFFI on
4	Trial » auquel vous faites référence.
5	M. JEFFORD : Oui.
6	COMMISSAIRE OLIPHANT : Vous avez
7	convaincu le gouvernement que le produit n'était
8	pas nocif, que le danger résidait dans une
9	utilisation imprudente du produit, notamment par
10	des gens qui ne savent pas ce qu'ils font. Est-ce
11	exact?
12	M. JEFFORD : Non, ce ne l'est pas.
13	COMMISSAIRE OLIPHANT : Donc
14	l'auteur était dans l'erreur?
15	M. JEFFORD : Il a fait cette
16	observation à la lumière d'un battage publicitaire
17	monstre. Mon entreprise pouvait colmater les
18	fuites énergétiques d'une maison j'avais
19	consulté Gideon Varty (phonétique) d'Énergie,
20	Mines et Ressources et mis au point la
21	vérification en matière d'énergie. La MIUF
22	permettait de colmater les brèches et fissures de
23	l'enveloppe d'un édifice, réduisant ainsi les
24	pertes de chaleur de 46 %. Elle servait aussi
25	d'isolation.

1	COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui.
2	M. JEFFORD : Lorsque utilisée
3	comme isolation, elle bloquait la circulation de
4	l'air, et les toxines s'accumulaient toutes les
5	toxines, pas seulement le formaldéhyde.
6	Évidemment, lorsqu'on mesure un niveau de toxines
7	inférieur au reste dans une zone où il n'y a pas
8	de MIUF, on dit que cela prouve combien la MIUF
9	est nocive, bien qu'elle ait été appliquée dans
10	une autre partie de la maison, et que la mousse
11	soit protégée par un coupe-vapeur dont
12	l'installation est obligatoire selon des normes
13	nationales Il est inconcevable de créer une
14	commission sur cette question, de dépenser un
15	million de dollars en fonds publics et de ne rien
16	faire par la suite.
17	COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.
18	Je voulais vous demander ceci : lorsque cela s'est
19	produit, le code d'éthique, les règles régissant
20	les conflits d'intérêts qui étaient en vigueur au
21	moment où les transactions qui intéressent cette
22	Commission se sont produites, n'existaient pas
23	encore. Il date de 1985.
24	M. JEFFORD : En fait, je crois que
25	vous trouverez un examen rigoureux gui sous

1	pression en 1983; deux ans de pressions auprès du
2	Conseil privé, des députés et du Premier ministre
3	ont été nécessaires pour que cela se produise. Il
4	y a eu quelques changements au sein du
5	gouvernement et des partis à cette époque, ce qui
6	d'ailleurs
7	COMMISSAIRE OLIPHANT : Non, ce que
8	je dis, M. Jefford, est que le code de conduite
9	que la présente Commission devra étudier afin d'en
10	déterminer l'exhaustivité n'était pas en vigueur
11	au moment où vous avez été touché personnellement
12	par une décision du gouvernement.
13	M. JEFFORD : Oui, c'est vrai, et
14	je crois que ce code a été créé à la suite des
15	préoccupations que j'ai soulevées quant à la façon
16	dont les choses étaient faites et au fait que des
17	principes d'éthique devaient être instaurés dans
18	l'économie canadienne et au sein du gouvernement.
19	COMMISSAIRE OLIPHANT : Êtes-vous
20	en train de me dire, Monsieur, que c'est grâce à
21	vos efforts que le code de conduite de 1985 a été
22	mis en œuvre?
23	M. JEFFORD : Eh bien, en 1984,
24	nous étions en période de campagne électorale.
25	COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui.

1	M. JEFFORD : Et Mila Mulroney,
2	durant un dîner de collecte de fonds Dawn
3	Glencairn (phonétique) a discuté pendant au moins
4	une heure et demie avec ma mère, qui lui a
5	expliqué ce qui était arrivé à notre famille; et
6	nous avons fait pression pour que les mesures de
7	1985 soient mises en œuvre sans parler des
8	activités de 1983 pour l'élaboration de
9	principes d'éthique. Et j'y ai cru pendant 28 ans.
10	J'ai tenté d'instaurer de l'éthique au Canada, et
11	je crois que cela m'autorise à participer à la
12	présente Commission, même si elle a lieu un quart
13	de siècle plus tard.
14	COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.
15	M. JEFFORD : Je vous ai fourni des
16	documents. Est-ce qu'il vous manque quelque chose?
17	Avez-vous des questions à ce propos?
18	COMMISSAIRE OLIPHANT : J'accepte
19	les documents qui ont été soumis. Je les ai lus et
20	examinés. Vous avez maintenant la possibilité
21	d'ajouter quelque chose ou d'expliquer plus en
22	détail le contenu de ces documents. J'aurais
23	quelques questions à vous poser lorsque vous aurez
24	terminé vos arguments verbaux. Mais vous pouvez
25	poursuivre.

1	M. JEFFORD : Je crois que j'ai
2	bien étayé ma position, notamment que je souhaite
3	obtenir la qualité pour agir, que je souhaite
4	obtenir du financement, et que je suis prêt à
5	répondre à toutes les question.
6	COMMISSAIRE OLIPHANT : Concernant
7	le financement. Ce n'est pas de gaieté de cœur que
8	j'aborde ce sujet, mais vous ne m'avez pas
9	vraiment fourni de détails quant à votre
10	incapacité de participer à la Commission en raison
11	de votre situation financière.
12	M. JEFFORD : Je n'ai rien en
13	banque. Je survis grâce aux deux pensions que je
14	touche, soit une de 500 \$ et une de 800 \$, ou
15	300 \$, pour un total de 800 \$, et mon épouse
16	travaille à temps partiel. Depuis 28 ans, nous
17	sommes dans le rouge tous les mois, et la seule
18	raison pour laquelle nous ne sommes pas
19	prestataires de l'aide sociales ou des services
20	sociaux ou encore de l'assurance chômage et autres
21	services auxquels nous ne sommes pas admissibles,
22	est que nous sommes propriétaires, et que cette
23	propriété a un bon potentiel financier. Nous avons
24	donc pu ré-hypothéquer la propriété et utiliser
25	ces fonds pour survivre.

1	COMMISSAIRE OLIPHANT : Excusez-
2	moi, mais dites-vous que votre revenu total est de
3	800 \$ par mois?
4	M. JEFFORD : C'est exact. Et
5	jusqu'en jusqu'à 65 ans, je n'ai touché aucun
6	revenu après la catastrophe de la MIUF. J'ai
7	liquidé la majorité de mon actif, car dans les
8	premiers six mois après l'interdiction, il était
9	difficile de faire quoi que ce soit, et la
10	ministre de la Santé de l'époque, Monique Bégin,
11	avait déclaré : Eh bien, cette fois, nous avons
12	agi avant les États-Unis ».
13	Les États-Unis ont interdit le
14	produit six mois plus tard. Durant ce temps, je
15	siégeais à titre d'expert canadien auprès de
16	l'Organisation internationale de normalisation
17	concernant le Conseil canadien des normes, sous la
18	supervision du ministre de l'Industrie, et de
19	l'incidence sur l'économie mondial du plastique
20	alvéolaire il s'agissait d'un dossier très
21	important. La majorité de l'industrie chimique est
22	basée sur le carbone, l'hydrogène et l'oxygène, et
23	la formule du formaldéhyde est $\mathrm{CH}_2\mathrm{O}$ .
24	COMMISSAIRE OLIPHANT : Monsieur,
25	je suis désolé de vous interrompre, tout cela est

1	très intéressant, et je connais un peu le sujet
2	puisque j'ai exercé le droit. Je suis au fait des
3	problèmes qui ont été soulevés par la MIUF.
4	Si je comprends bien, il y avait
5	deux problèmes, soit le danger pour la santé et la
6	contraction du produit, donc une perte de
7	rendement. Je ne souhaite pas élaborer sur ce
8	point; je vous demande comment la question de
9	l'éthique s'inscrit-elle dans votre expérience
10	personnelle?
11	Vous dites que votre point de vue
12	mérite d'être entendu. Quel est ce point de vue,
13	Monsieur, en ce qui concerne l'éthique?
14	M. JEFFORD : La question de
15	l'éthique revient à établir si nous devons agir
16	lorsque des pressions sont exercées sur des
17	entreprises pour qu'elles paient pour jouer, pour
18	
19	COMMISSAIRE OLIPHANT : Que voulez-
20	vous dire? Cela est mentionné plus d'une fois dans
21	les documents que vous avez soumis. Dites-vous, ou
22	suggérez-vous qu'en tant qu'homme d'affaires, pour
23	gagner la faveur du gouvernement, vous deviez
24	payer des gens?
25	M. JEFFORD : Oui.

1	COMMISSAIRE OLIPHANT :
2	Qualifieriez-vous ces paiements de pots-de-vin?
3	M. JEFFORD : Oui.
4	COMMISSAIRE OLIPHANT : Et vous
5	avez embarqué? Ou avez-vous refusé
6	M. JEFFORD : Non.
7	COMMISSAIRE OLIPHANT : de
8	participer?
9	M. JEFFORD : Je n'ai pas embarqué.
10	COMMISSAIRE OLIPHANT : Je vois.
11	Des gens influents vous ont-ils demandé de payer?
12	M. JEFFORD : On exerçait des
13	pressions pour que nous payions. C'est difficile à
14	dire puisqu'il s'agissait de personnes des
15	deuxième et troisième niveaux par rapport à
16	l'échelon supérieur du gouvernement.
17	COMMISSAIRE OLIPHANT : Et quel est
18	cet échelon supérieur?
19	M. JEFFORD : Le Cabinet du Premier
20	ministre.
21	COMMISSAIRE OLIPHANT : Quand cela
22	s'est-il produit?
23	M. JEFFORD : Dans les années 1980.
24	COMMISSAIRE OLIPHANT : Qui était
25	alors Premier ministre?

1	M. JEFFORD : Trudeau.
2	COMMISSAIRE OLIPHANT : Et vous
3	dites que cela provenait des deuxième et troisième
4	niveaux. S'agissait-il de politiciens ou de
5	fonctionnaires?
6	M. JEFFORD : Des deux.
7	COMMISSAIRE OLIPHANT : Des
8	ministres du Cabinet?
9	M. JEFFORD : Oui.
10	COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.
11	M. JEFFORD : Et bon nombre d'entre
12	eux
13	COMMISSAIRE OLIPHANT : Vous êtes
14	en train de me dire, Monsieur Jefford, que des
15	paiements étaient exigés ou demandés, ou que des
16	pressions étaient exercées sur vous par des
17	ministres du gouvernement Trudeau et des
18	fonctionnaires canadiens, et ce, pour quelle
19	raison?
20	M. JEFFORD : Eh bien, l'industrie
21	du tabac paie et
22	COMMISSAIRE OLIPHANT : Non, non.
23	Je ne veux pas entendre - je veux savoir ce que
24	vous avez vécu. Autrement dit, qu'auriez-vous
25	obtenu en échange de ces versements?

1	M. JEFFORD : Il n'y aurait pas eu
2	d'interdiction.
3	COMMISSAIRE OLIPHANT : Vraiment?
4	Vous le croyez réellement?
5	M. JEFFORD : Oui.
6	COMMISSAIRE OLIPHANT : La mousse
7	isolante d'urée-formaldéhyde n'aurait pas été
8	bannie si vous aviez versé les pots-de-vin qu'on
9	vous demandait?
10	M. JEFFORD : Le lobbying et les
11	pressions à l'époque étaient intenses parce que la
12	CDC était propriétaire de Rapco et
13	COMMISSAIRE OLIPHANT : Pardon,
14	qu'est-ce que la CDC?
15	M. JEFFORD : La Corporation de
16	développement du Canada.
17	COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci.
18	M. JEFFORD : Le pouvoir des
19	groupes de pression entre la CDC et CD Howe ainsi
20	que les fonctionnaires concernés à l'époque;
21	j'étais président de la Société de l'industrie des
22	plastiques, du comité sur la mousse isolante
23	phénolique et d'urée-formaldéhyde, et des
24	fonctionnaires étaient chargés de prendre part aux
25	réunions de la Société, et des pressions étaient

1	exercées. Quand on dit « faites des tests dans un
2	secteur et cela prouvera combien un autre élément
3	est nocif », cela ne correspond pas à mon concept
4	- le moyen de transmission du message constitue le
5	message même, un peu comme si des paiements
6	avaient été faits et que votre rôle consisterait à
7	déterminer pourquoi ils ont été faits et en
8	échange de quoi?
9	COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.
10	Si vous obtenez la qualité pour
11	agir, Monsieur Jefford, de quelle façon pourrez-
12	vous contribuer à l'examen des politiques; que
13	ferez-vous exactement?
14	M. JEFFORD : J'espérais que des
15	améliorations soient apportées aux principes
16	d'éthique régissant la façon dont les politiciens
17	et le Conseil privé font des affaires. J'ai donc
18	pensé que je pourrais vous offrir un autre point
19	de vue quant aux lacunes qui existaient à l'époque
20	et à la façon de les combler.
21	Je ne possède peut-être pas les
22	compétences requises pour définir et formuler les
23	règles, mais je suis convaincu que vous avez des
24	gens qui peuvent le faire.

COMMISSAIRE OLIPHANT : C'est le

25

1	concept.
2	M. JEFFORD : Durant ma carrière,
3	j'ai eu la chance de discuter avec M. Rubik et de
4	jouer avec le premier cube Rubik, j'ai agi à titre
5	d'expert au sein d'un groupe de travail mixte
6	international sur les traumatismes mondiaux et les
7	catastrophes causées par l'homme, dans le cadre
8	duquel nous avons élaboré des normes quant à
9	l'isolation du genre élastomère pour la production
10	de structures de grande hauteur et des tabliers de
11	pont, et je ne possédais pas l'expertise. Je
12	n'étais qu'un ingénieur en structures. Tout ce que
13	je savais, c'était qu'après le World Trade Centre,
14	nous devions faire quelque chose. Et aucun expert
15	canadien ne m'a aidé. Au départ, j'ai eu l'aide
16	d'experts italiens, puis britanniques. Et au
17	Canada, les fonds n'étaient pas disponibles.
18	Le Japon avait 10 % un taux
19	d'intérêt d'un dixième de pourcent. Et grâce au
20	gouvernement japonais, nous avons obtenu du
21	financement de l'association japonaise de
22	l'industrie du caoutchouc.
23	Le professeur Nishi de
24	l'Université de Tokyo, le professeur Kelly des
25	États-Unis et moi avons élaboré une norme, et

1	c'était
2	COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui
3	MR. JEFFORD: mon association
4	qui a permis que le tout se concrétise.
5	COMMISSAIRE OLIPHANT : Monsieur
6	Jefford, tout cela est très bien, mais j'aimerais
7	que vous répondiez à la question.
8	Quelle aide proposez-vous de me
9	fournir en appui de mes travaux et du mandat que
10	je dois remplir si vous obtenez la qualité pour
11	agir dans le cadre de l'examen des politiques?
12	Je suppose que vous allez proposer
13	des changements aux codes actuels?
14	M. JEFFORD : Je crois que je peux
15	vous proposer des pistes à suivre ainsi que des
16	commentaires et des critiques constructives
17	COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.
18	M. JEFFORD : sur les lacunes
19	ou les failles introduites ainsi que des solutions
20	afin que la façon dont nous, Canadiens, faisons
21	des affaires repose sur une pratique éthique.
22	COMMISSAIRE OLIPHANT : J'ai lu les
23	documents que vous avez soumis.
24	Êtes-vous en train de suggérer,
25	Monsieur, que les failles des avocats, et si je me
	INTERNATIONAL REPORTING INC.

1	souviens bien c'est ainsi que vous les appelez
2	dans vos documents, donc que ces failles ont été
3	sciemment introduites dans le code?
4	M. JEFFORD : Je crois qu'il ne
5	serait pas prudent que je réponde à cette
6	question, mais il est courant dans le domaine
7	juridique de
8	COMMISSAIRE OLIPHANT : Donc votre
9	réponse est « oui »? La réponse est « oui »?
10	M. JEFFORD : La meilleure façon de
11	répondre serait de paraphraser Pat Murphy qui a
12	comparu devant la Commission. Il a dit « je ne
13	souhaite pas apposer une étiquette, mais en même
14	temps, je ne veux pas que quiconque ici croit que
15	je pense que vous dites vrai »
16	COMMISSAIRE OLIPHANT : Vous voulez
17	dire, Pat Martin.
18	M. JEFFORD : Pat Martin.
19	COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui.
20	D'accord.
21	Avez-vous pris part à la
22	Commission d'enquête sur Walkerton?
23	M. JEFFORD : Oui, j'y ai
24	participé.
25	COMMISSAIRE OLIPHANT : Bien.

1	M. JEFFORD : En fait, j'étais
2	n'ai pas participé à la Commission d'enquête sur
3	Walkerton
4	COMMISSAIRE OLIPHANT : Vous avez
5	comparu, non?
6	M. JEFFORD : Non, j'étais
7	COMMISSAIRE OLIPHANT : Savez-vous
8	que vous êtes consigné comme ayant comparu devant
9	le juge O'Connor?
10	M. JEFFORD : Oh!
11	COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui.
12	M. JEFFORD : Avant la création de
13	la Commission, ils ont convoqué des gens ayant des
14	commentaires à fournir au juge O'Connor je
15	crois que j'ai comparu le 27 juillet.
16	COMMISSAIRE OLIPHANT : C'était
17	bien le 27 juillet, Monsieur.
18	M. JEFFORD : Il s'agissait de
19	donner un aperçu de la façon dont les gens avaient
20	été touchés
21	COMMISSAIRE OLIPHANT : Donc, vous
22	avez comparu devant le juge O'Connor. Je veux
23	simplement
24	M. JEFFORD : Oui.
25	COMMISSAIRE OLIDHANT ·

1	m'assurer que le Arthur Jefford sur la liste est
2	le même Arthur Jefford qui est aujourd'hui devant
3	moi.
4	M. JEFFORD : C'est bien lui.
5	COMMISSAIRE OLIPHANT : Votre nom
6	est bien Arthur Leslie Jefford?
7	M. JEFFORD : C'est exact.
8	COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.
9	Autre chose, Monsieur Jefford?
10	M. JEFFORD : Non, je crois que ça
11	suffira. Merci beaucoup.
12	COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci. Vous
13	pouvez vous asseoir, Monsieur.
14	Monsieur Wolson?
15	M. WOLSON : Monsieur le
16	Commissaire, pourrions-nous prendre une pause
17	d'environ 15 minutes? Si nous apprenons entre-
18	temps que M. Auger pourra se présenter ce matin,
19	nous reprendrons. Vous pouvez également décider de
20	reprendre pour ajourner l'audience, ou les avocats
21	peuvent le faire. Mais si nous pourrions prendre
22	une pause de 15 minutes et attendre des nouvelles
23	de M. Auger?
24	COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.
25	Mais avant de prendre une pause,

1	Monsieur Vickery, le gouvernement du Canada se
2	verra allouer la totale qualité pour agir à
3	l'examen des politiques.
4	Monsieur Jefford, je vous
5	remercie. Concernant votre demande, je vais mettre
6	ma décision en délibéré. Ma décision vous sera
7	communiquée par écrit au moment opportun.
8	D'accord?
9	Je vous remercie,
10	Monsieur Jefford. J'apprécie que vous ayez pris
11	part à l'audience.
12	Nous allons prendre 15 minutes.
13	J'aimerais voir l'avocat principal et M. Forcese
14	dans mon bureau.
15	Upon recessing at 10:05 a.m./
16	L'audience est suspendue à 10h05
17	Upon resuming at 10:29 a.m./
18	L'audience est reprise à 10h29
19	LE GREFFIER : All rise. Veuillez
20	vous lever.
21	COMMISSAIRE OLIPHANT : Veuillez
22	vous asseoir.
23	Monsieur Wolson.
24	M. WOLSON : Monsieur, il est
25	maintenant presque 10 h 30 et M. Auger n'est pas

1	disponible. J'imagine que s'il l'était, il aurait
2	téléphoné. C'est l'entente que nous avions.
3	Nous pouvons donc ajourner, et
4	reprendre les travaux demain matin à 9 h 30. Vous
5	entendrez M. Conacher, au nom de Démocratie en
6	surveillance, et M. Auger ou un représentant de
7	son cabinet, au nom de M. Schreiber.
8	COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci,
9	Monsieur Wolson.
10	L'audience est ajournée jusqu'à
11	demain 9 h 30. Le jeudi 22 janvier à 9 h 30. Nous
12	entendrons l'avocat de M. Schreiber et un
13	représentant au nom de Démocratie en surveillance
14	Mesdames et messieurs, bonne
15	journée.
16	LE GREFFIER : All rise. Veuillez
17	vous lever.
18	Upon adjourning at 10:30 a.m./
19	L'audience est ajournée à 10h30
20	
21	
22	
23	
24	
25	

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	CERTIFICATION
20	
21	I, Sean Prouse a certified court reporter in the
22	Province of Ontario, hereby certify the foregoing
23	pages to be an accurate transcription of my
24	notes/records to the best of my skill and ability
25	and I so swear.

1	
2	Je, Sean Prouse, un sténographe officiel dans la
3	province de l'Ontario, certifie que les pages ci
4	hautes sont une transcription conforme de mes
5	notes/enregistrements au meilleur de mes
6	capacités, et je le jure.
7	
8	$Q \longrightarrow$
9	Dean Ironol
10	
11	Sean Prouse, CR
12	
13	
14	
15	
16	
17	